RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SUSCITER
LA DEMANDE
ET FAIRE
PROGRESSER
L'OFFRE

ALEC 42

AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

L'OUTIL DES COLLECTIVITÉS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ALEC42 est la structure territoriale de toutes les collectivités de la Loire qui permet d'apporter une expertise et de favoriser le dialogue avec les acteurs privés afin de co-construire des projets intégrant l'ensemble des parties prenantes.

Les Agences Locales de l'Énergie et du Climat constituent des **Agences d'ingénierie partenariale et territoriale**, porteurs de connaissances dans le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui ont pour missions notamment :

- de participer à la définition des **stratégies énergétiques territoriales** et à la transition énergétique des territoires ;
- **de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires** en animant et en participant à des réseaux européens, nationaux et locaux ainsi qu'en expérimentant des solutions techniques, des méthodologies et autres démarches ;
- **d'informer, de sensibiliser et de conseiller** de manière indépendante et objective, les consommateurs, les acteurs publics et privés ;
- de contribuer, directement ou indirectement, au **perfectionnement des maîtres d'ouvrage et des professionnels** de tous secteurs économiques.

Les actions menées par les ALEC revêtent un intérêt local certain et poursuivent un objectif d'intérêt général qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de la transition énergétique et qui est précisé dans le code de l'énergie :

> « Des organismes d'animation territoriale appelés "agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créés par les collectivités territoriales et leurs groupements. Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national. Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. »
>
> Code de l'énergie - Article L211-5-1 - Créé par LOI n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 192

C'est en application de ces dispositions que l'ALEC42 a mis en œuvre le programme d'actions suivant, objet des conventions signées entre les collectivités de la Loire et l'ALEC42 :

- Accompagnement stratégique du territoire
- Mise en oeuvre du Service Public de la Performance énergétique de l'Habitat (SPPEH)
  - Espace Info-Energie (conseil, animation et sensibilisation)
  - Plateforme de rénovation énergétique (Rénov'actions42)
- Accompagnement des entreprises (EDEL)
- Développement de la mobilité durable

LES PUBLICS CIBLES DE L'ALEC42

Nouveau mandat, nouveaux élus !

Mais, même détermination de chacun au service de nos concitoyens et de nos entreprises, pour améliorer leurs conditions de vie et leur permettre de diminuer, de gérer et d'optimiser leur consommation d'énergie.

En cette année, de crise sanitaire, notre agence a pu, malgré les difficultés de fonctionnement dues au COVID, améliorer encore ses performances et mettre à la disposition des onze EPCI du territoire un bouquet de services permettant de couvrir tous les besoins des entreprises et des particuliers dans le domaine de la réduction de leurs dépenses énergétiques, de la mobilité et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cette année, nous nous sommes encore plus impliqués dans les stratégies des collectivités, notamment à travers les documents de planification ayant pour enjeux l'énergie et le climat.

C'est ainsi que nous participons aujourd'hui aux différents comités de pilotage techniques des programmes locaux de l'habitat, des plans locaux d'urbanisme intercommunaux, des schémas de cohérence territoriale et des différents plans climat énergie et de protection de l'atmosphère.

Enfin, notre présence lors des permanences quotidiennes de nos conseillers techniques aux quatre coins du département nous a permis de développer un véritable service de proximité et d'accompagnement du plus grand nombre.

Que chaque collaborateur, chaque partenaire professionnel, économique ou financier soit remercié pour son implication dans la réalisation des objectifs fixés par notre Conseil d'administration.

JEAN-PIERRE BERGER
PRÉSIDENT DE L'ALEC42

STRATÉGIE ÉNERGIE CLIMAT

L'ALEC42 accompagne les collectivités locales dans leurs réflexions et démarches de transition énergétique : Plans Climat Air Énergie Territoriaux, Territoire à Énergie POSitive, Territoire à Énergie positive pour la Croissance Verte, Contrat de Relance et de Transition Écologique... Elle est aux côtés des collectivités dans l'élaboration et le suivi de ces politiques, de l'étape de préfiguration jusqu'au suivi des actions conduites, en passant par les étapes de définition de la stratégie et du programme d'action. Par ailleurs, l'ALEC42 est mobilisée dans l'ensemble des démarches de planification et de programmation ayant un lien étroit avec les enjeux énergétiques : PLH, PLUi, SCoT, PPA,...

PROJETS DE TERRITOIRE SUR LES ENJEUX ÉNERGIE ET CLIMAT

Grâce à la Fédération des Agences Locales de la Maîtrise de l'Énergie et du Climat, l'ALEC42 bénéficie d'une sphère d'influence nationale sur les questions énergie-climat, ainsi que des relations privilégiées avec différents acteurs nationaux incontournables, tels que les Associations de Collectivités ou encore l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.
À ce titre, une convention de partenariat entre l'ANCT et FLAME a été établie. Les deux parties s'engageant à mobiliser leurs capacités d'expertise et d'animation afin de favoriser la mobilisation du réseau des ALEC et des délégués territoriaux de l'ANCT pour :

- capitaliser et mettre en perspective les connaissances et les méthodes dans le champ de l'ingénierie territoriale, à l'échelle nationale et européenne ;
- contribuer en lien avec les collectivités locales à la mise en œuvre des politiques de cohésion des territoires ;
- appuyer les collectivités et leurs ALEC dans la réalisation de leurs projets complexes.

Ce sera notamment le cas en 2021 dans le cadre de l'élaboration des Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

DES DÉMARCHES BIEN ENGAGÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA LOIRE

L'ALEC42 accompagne les collectivités locales dans l'élaboration et le pilotage de leurs démarches territoriales Energie-Climat, qu'il s'agisse de Plan Climat Énergie Territorial (PCAET), de Territoire à Énergie POSitive (TEPOS), ou de Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte (TEP-CV).

La Loi de Transition Énergétique adoptée le 18 août 2015 rend obligatoire la réalisation de PCAET pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre existant au 1er janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants ...

L'ALEC42, GARANTE DE L'INTÉGRATION DES ENJEUX ÉNERGIE-CLIMAT DANS LES DOCUMENTS ET DÉMARCHES DE PLANIFICATION

Qu'il s'agisse de Plan Local de l'Habitat (PLH), de Plan Local d'Urbanisme (PLU et PLUi), de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou autre démarche ou réflexion en termes de planification, l'ALEC42 est présente aux côtés des collectivités ligériennes afin d'identifier et prendre en compte les enjeux énergie-climat.

À ce titre, l'ALEC42 participe notamment aux différents comités de pilotage et comités techniques des PLH, PLUi et SCoT.

DES ENJEUX EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE L'AIR AU CROISEMENT DES POLITIQUES ÉNERGIE-CLIMAT

Les enjeux en matière de qualité de l'air sont, dans une grande majorité des cas, corrélés avec des enjeux énergie-climat, et sont désormais partie intégrante des PCAET.
De par ses missions, l'ALEC42 est notamment associée à la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) du bassin stéphanois

PLANIFICATION, ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE ... MAIS AUSSI ACTEUR OPÉRATIONNEL

Au-delà de l'accompagnement stratégique des collectivités, l'ALEC42 peut également participer à la mise en œuvre et à l'instruction technique des différents dispositifs d'aides locaux.

PLANS CLIMATS AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX / TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE ET PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

L'ALEC42 participe de façon très étroite à la mise en œuvre du plan d'action TEPOS, en intervenant prioritairement sur les thématiques «Habitat» et «Financements».

Une chargée de mission de l'ALEC42 intervient à mi-temps sur l'accompagnement du territoire TEPOS de Saint-Étienne Métropole. Elle participe notamment à l'ensemble des instances « TEPOS » : comité technique, comité de pilotage...

CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

Charlieu-Belmont Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un PCAET depuis juillet 2016. L'équipe projet, dont fait partie l'ALEC42, a établi un diagnostic énergie climat. Une phase de concertation a été ensuite conduite en octobre 2017 dont l'objectif était de définir les axes stratégiques et de dégager des premières pistes d'actions.

En 2019, le PCAET a fait l'objet d'un processus de validation par les instances de l'État.

Il a été définitivement approuvé en février 2020.

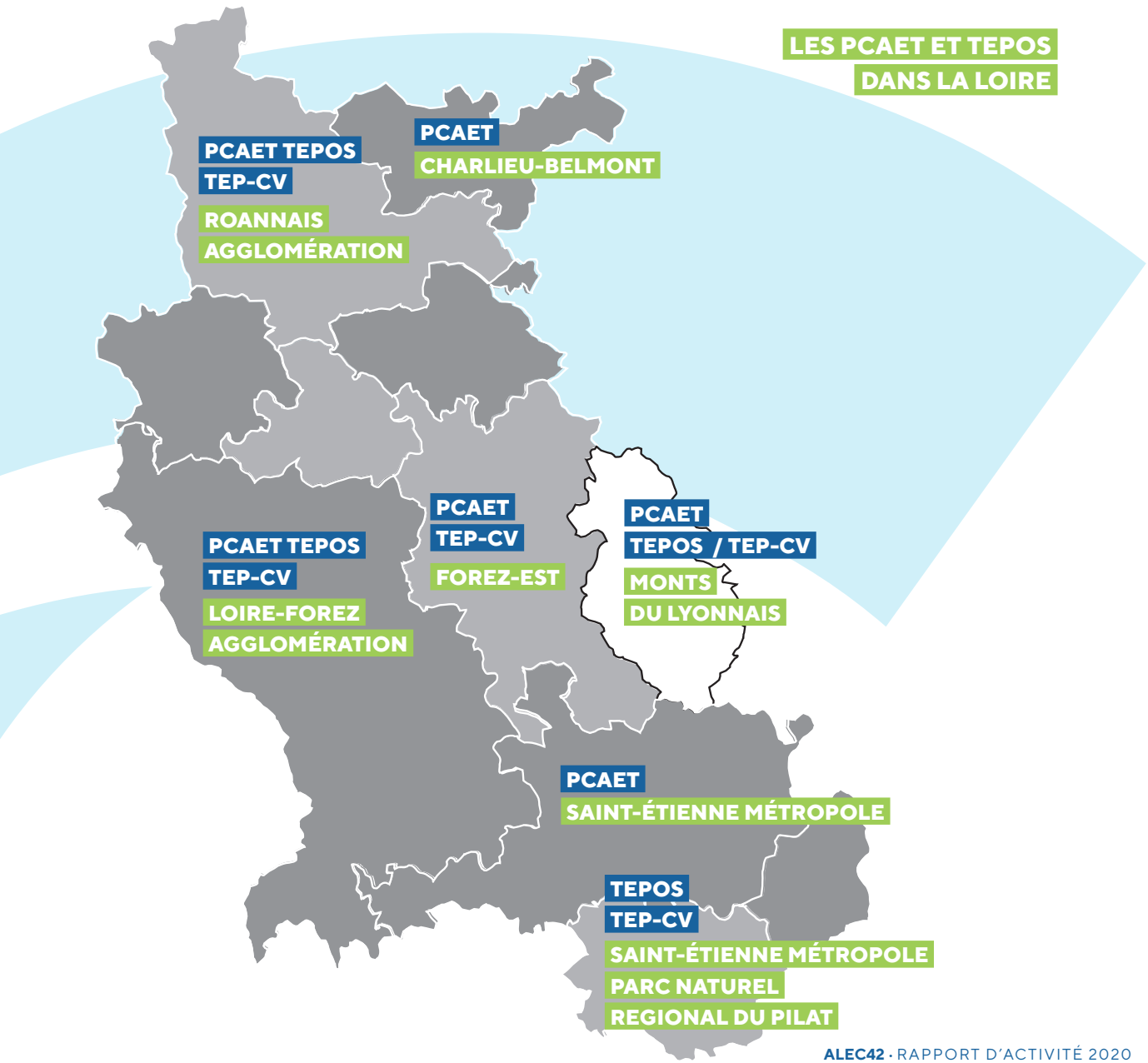

SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Inscrit dans la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) a pour mission d'informer et d'apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur logement. Dès 2016, les collectivités de la Loire, en partenariat avec les professionnels du bâtiment, les notaires, les agences immobilières et les structures bancaires ont souhaité mettre en place le SPPEH sur le territoire et ont donc lancé Rénov'actions42.

QU'EST-CE QUE LE SPPEH ?

CODE DE L'ÉNERGIE

Article L232-2

Modifié par LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 80

Le service public de la performance énergétique de l'habitat s'appuie sur un réseau de plateformes territoriales de la rénovation énergétique.

Ces plateformes sont prioritairement mises en œuvre à l'échelle d'un ou de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ce service public est assuré sur l'ensemble du territoire.

Ces plateformes ont une mission d'accueil, d'information et de conseil du consommateur. Elles fournissent à ce dernier les informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de son projet de rénovation.

LE SPPEH SE DÉCLINE EN DEUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Le conseil de 1er niveau** dont l'objectif est de renseigner l'ensemble des demandeurs ligériens sur les questions d'énergie au sens large (construction neuve, rénovation énergétique, éco-gestes, mobilité durable, aides financières...).

C'est le guichet unique de la Loire sur la performance énergétique de l'habitat.

- **La Plateforme de rénovation énergétique** dont l'objectif est d'accompagner les ménages ligériens dans leur projet de rénovation énergétique, de la définition des travaux, à la mise en relation avec les professionnels et l'optimisation des aides financières.

L'ORGANISATION DU SERVICE

21
PERMANENCES DANS LA LOIRE

3 permanences quotidiennes dans les Maisons Départementales de l'Habitat et du Logement

17 permanences mensuelles sur l'ensemble du territoire

10
CONSEILLERS ÉNERGIE

répondent aux sollicitations des particuliers du lundi au vendredi de 9h à 18h

4 CHARGÉS DE MISSION

accompagnent les copropriétaires et syndics pour la rénovation des logements

LE CONSEIL DE 1ER NIVEAU

Les conseillers énergie proposent aux particuliers des **conseils de proximité gratuits** et un accompagnement personnalisé. Ce conseil porte sur **le logement** et plus largement sur **la consommation énergétique globale du foyer** qui englobe la mobilité et les activités connexes.

Les conseillers répondent aux sollicitations des particuliers, **par téléphone**, lors de **permanences rendez-vous,** de participations à des salons, foires, conférences et réunions publiques...

LES FAITS MARQUANTS DE 2020

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont nécessité de revoir le fonctionnement du service durant les mois de mars et d'avril. Ne pouvant plus recevoir le public en rendez-vous, les conseillers ont réalisé leurs accompagnements par téléphone. Dès que la situation l'a permis, les permanences en présentiel ont repris. Le service est resté ouvert toute l'année sans interruption.

Même si une baisse des demandes d'information s'est fait ressentir durant les deux premiers mois du confinement, nous avons pu constater un fort rebond dès le mois de mai.

Augmentation très importante de l'activité

- Amorcée en 2019, la rénovation énergétique a connu une forte croissance en 2020. Les annonces du gouvernement et le lancement de la nouvelle aide nationale MaPrimeRénov' ont boosté les travaux de rénovation.
- Cettre croissance a eu un impact sur le service. Les demandes d'information ont doublé à partir de septembre 2020 entrainant des délais d'attente à la fois sur les appels téléphoniques et les prises de rendez-vous.

16 582
DEMANDES D'INFORMATION

30%
AUGMENTATION

du nombre de demandes d'information par rapport à 2019

Malgré les mesures de confinement, le service a connu une forte augmentation du nombre de contacts.

RENSEIGNEMENTS DIRECTS

- Téléphone 80%
- Rendez-vous permanences 12%
- Mails 8%

1 759
PERMANENCES

avec les conseillers énergie dans les Maisons Départementales de l'Habitat et du Logement et dans les permanences de proximité

NOMBRE DE CONSEILS POUR 1 000 HABITANTS PAR EPCI

Entre 2019 et 2020, le nombre de conseils est passé de 16,3 à 25.2 pour 1 000 habitants sur l'ensemble du département.

Cette augmentation s'explique par :

- **la notoriété du service** : les professionnels du bâtiment, les notaires, les agences immobilières, les collectivités... renvoient systématiquement les particuliers en recherche d'information vers le service ;
- **la communication nationale sur les aides financières** et notamment MaPrimeRénov' a suscité un important afflux de contact ;
- **le contexte sanitaire** et les confinements ont incité les propriétaires à améliorer le confort de leur logement.

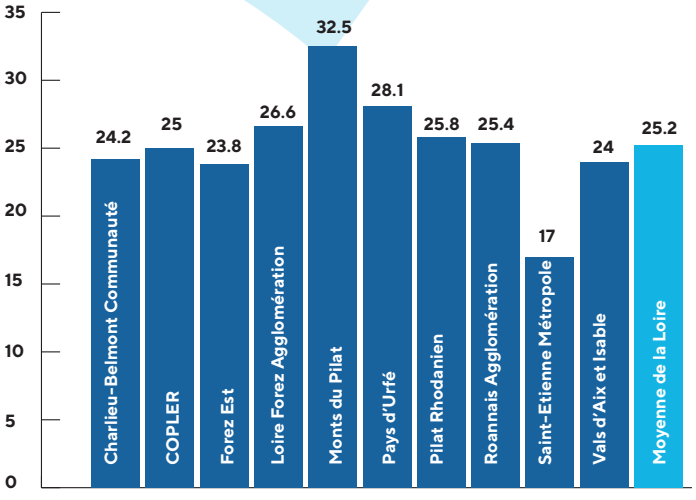

RÉNOV'ACTIONS42, LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ORIENTER VERS LE BON SERVICE

Le guichet unique de la rénovation a pour objectif de centraliser les demandes d'information, d'analyser les problématiques des propriétaires en fonction de leur revenu et de leur projet et de les orienter vers le bon service.

En 2020, 15% des contacts ont été renvoyés vers les opérateurs ANAH, 34% ont reçu une information de premier niveau (ne nécessitant pas un accompagnement) et un peu plus de la moitié des particuliers qui ont pris contact avec le service se sont vu proposer un accompagnement complet à la rénovation énergétique.

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT RÉNOV'ACTIONS42

- Dans un premier temps, le conseiller réalise une évaluation des consommations du logement et aide le particulier à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer la performance énergétique de son logement.
- Il oriente ensuite le propriétaire vers des professionnels référencés « Rénov'actions42 », si le porteur de projet recherche une entreprise du bâtiment.
- Il l'accompagne dans le montage des dossiers de financement en optimisant les dispositifs d'aides publiques et l'oriente vers les banques partenaires de l'opération, si besoin ;
- Une fois les devis signés, le conseiller reste un soutien durant le chantier et peut dresser le bilan des économies réelles après travaux.

LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUIVIS PAR LES CONSEILLERS

Depuis le lancement du service en 2016, **8 556 projets de rénovation énergétique** ont été suivis par les conseillers Rénov'actions42 dont 5 275 en maisons individuelles et 3 281 en logements collectifs.

ORIENTATION DES CONTACTS

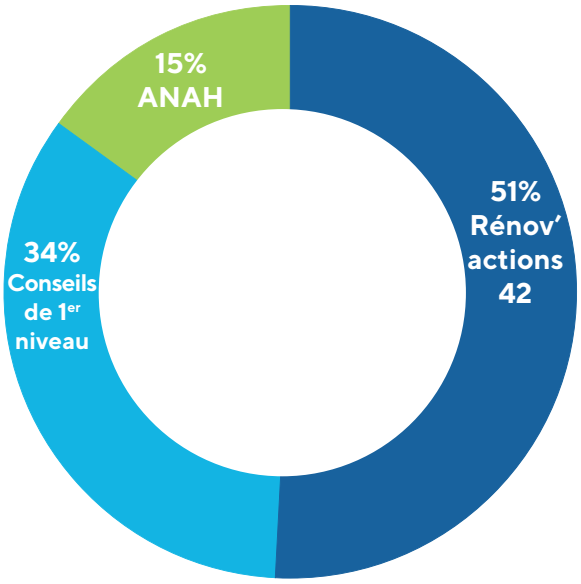

8 556
PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUIVIS

5 275
MAISONS INDIVIDUELLES

3 281
LOGEMENTS COLLECTIFS

Adobe stock photo

3 394
PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE TERMINÉS

2 921
BBC COMPATIBLE

dont 1 570 en maisons individuelles et 1 351 en logements collectifs

473
BBC

dont 415 en maisons individuelles et 58 en logements collectifs

1 031
DOSSIERS D'AIDES FINANCIÈRES LOCALES TRAITÉS

LES LOGEMENTS RÉNOVÉS

Le service Rénov'actions42 a pour vocation d'encourager les propriétaires à rénover leur logement de façon à atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC). Les conseillers accompagnent les propriétaires tout au long de leur projet, de la définition des travaux jusqu'à la réalisation complète afin de les aider à atteindre cet objectif.

À ce jour, sur les 8 556 projets accompagnés, la plateforme compte près de 3 394 logements rénovés. Certains projets sont abandonnés par manque de financement, ou mis en attente. Certains propriétaires réalisent également les travaux et ne tiennent pas informés les conseillers de la suite donnée.

Sur les 3 394 logements rénovés depuis le lancement du service, **2 921 des rénovations atteignent un niveau BBC compatible**. Les propriétaires sont sur la bonne voie de la performance énergétique en réalisant les travaux par étapes. **473 rénovations ont atteint le niveau BBC directement.**

LES AIDES FINANCIÈRES LOCALES

Les collectivités de la Loire mettent en place des aides financières à la réalisation de travaux de rénovation afin d'accompagner les ménages et les encourager à rénover performant.

Elles ont confié aux conseillers Rénov'actions42 le soin d'instruire les dossiers.

Plus de 1 000 dossiers d'aides financières locales ont été traités depuis le lancement de la plateforme.

ACCOMPAGNEMENT DE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

En partenariat avec les organisations professionnelles (CAPEB, FFB) et les chambres consulaires, le service public de rénovation énergétique accompagne les professionnels du bâtiment de la Loire et participe à leur montée en compétence.

ATELIERS D'INFORMATION

Des actions de terrain sont réalisées avec les organisations professionnelles, les collectivités locales et différents partenaires (distributeurs de matériaux et d'équipements, fournisseurs d'énergie) afin de les informer sur le service et favoriser leur référencement.

Plusieurs soirées d'information à destination des acteurs du bâtiment et de l'immobilier ont eu lieu sur les territoires à l'initiative des collectivités locales.

En 2020, Rénov'actions42 a participé à plusieurs évènements à destination des entreprises du bâtiment.

- Rénov'actions42 a présenté l'évolution du dispositif d'aide « MaPrimeRénov' » lors d'un webinaire organisé par la FBTP Loire à destination de leurs adhérents.

L'intervention a permis aux entreprises de mieux connaître ce dispositif (critères d'éligibilité, forfaits d'aides, calendrier de déploiement), notamment sur les conditions pour devenir mandataire. Une quarantaine de participants a assisté à la présentation.

- Rénov'actions42 est intervenu lors de deux soirées d'information organisées par Rexel à destination des chauffagistes et électriciens afin de présenter le service et l'évolution des aides financières fin 2020.

LE SUIVI DES PROFESSIONNELS

Pour suivre et accompagner au mieux l'offre des professionnels, l'ALEC42 s'appuie sur un outil de gestion de la relation (CRM) dédié aux professionnels. Cet outil permet de connaître le nombre d'affaires pour lesquelles les entreprises ont été sollicitées et retenues.

LES PROFESSIONNELS RÉFÉRENCÉS

200
ENTREPRISES DU BÂTIMENT

30
MAÎTRES D'OEUVRE ET BUREAUX D'ÉTUDES

52 MILLIONS €
DE CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ

POUR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT SUR LE TERRITOIRE LIGÉRIEN DONT

41,5 millions € en maisons individuelles

10,5 millions € en logements collectifs

MONTANTS MOYENS DES TRAVAUX

Maison individuelle BBC COMPATIBLE
18 500 €

Maison individuelle BBC
32 500 €

Copropriétés (par logement)
7 500 €

RELATION CLIENT ET MARKETING, STRATÉGIES POUR ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE

En s'inspirant des stratégies qui fonctionnent dans le domaine marchand, l'ALEC42 a travaillé sur la mise en place d'un outil de gestion de la relation client et a renforcé la stratégie marketing du service avec pour objectif de faire avancer les propriétaires dans leur parcours et les encourager à rénover BBC.

CRM - UN OUTIL AU CENTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement, les conseillers ont à leur disposition un outil de **gestion de la relation client** (CRM), développé spécifiquement pour Rénov'actions42. Cet outil permet d'enregistrer l'ensemble des interactions avec les propriétaires et de suivre l'avancement du parcours de rénovation des logements. Il permet de :

- **Faciliter le travail des conseillers** : toutes les données sont centralisées dans un seul et même outil et accessibles par tous, à tout moment. Le CRM permet de planifier les actions à réaliser (rappel, envoi de documents, prise de rendez-vous...) et d'automatiser certaines tâches (envoi de mails d'information) ;

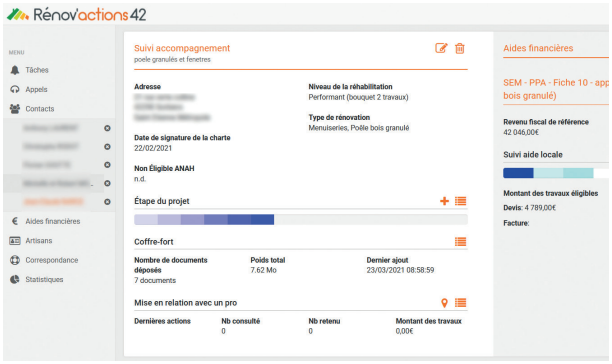

- **Faciliter les échanges avec les propriétaires et les différents acteurs du projet** : l'outil a été conçu pour mettre en relation les propriétaires avec les professionnels du bâtiment référencés. Grâce à un module de suivi des dossiers d'aides financières, les collectivités peuvent suivre l'avancée des projets et échanger avec les conseillers ;

- **Avoir une vision claire des performances du service** : grâce à un module de statistiques, il est possible de suivre le nombre de conseils et d'accompagnements réalisés. L'objectif étant de pouvoir piloter au mieux le SPPEH ;

- **Améliorer la qualification des contacts** : l'outil permet d'identifier les contacts les plus qualifiés et d'orienter vers le meilleur accompagnement ;

- **Améliorer le processus métier et le parcours du propriétaire** : l'outil permet de réfléchir au processus d'accompagnement et de l'améliorer en continu. Il apporte une véritable connaissance des propriétaires et de leur parcours de rénovation.

STRATÉGIE MARKETING ET DIGITALE AU SERVICE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Faire connaitre le service, acquérir de nouveaux contacts, améliorer la qualification des cibles prioritaires... Pour atteindre des objectifs ambitieux, un plan de communication a été mis en œuvre.

En janvier 2016, l'ALEC42 a conçu une stratégie de communication avec dans un premier temps, une volonté d'asseoir la notoriété du service. Plusieurs campagnes d'affichage, radio et presse ont été diffusées largement sur l'ensemble du territoire. A cela, sont venues s'ajouter des actions d'information proposées par les collectivités à travers leurs bulletins, sites internet et événements...

Trois ans après sa création, le service a acquis une bonne notoriété. Les collectivités, les partenaires professionnels, banques, notaires ont le réflexe de renvoyer les particuliers vers Rénov'actions42. Entre 2016 et 2019, le nombre de contacts a triplé.

Cependant, malgré un niveau de sollicitation élevé, le nombre d'accompagnement de projets de rénovation BBC restait en dessous des objectifs.

Un nouveau plan de communication a été élaboré, fin 2019 pour améliorer la situation. Ce nouveau plan repose en grande partie sur le digital et a pour objectif :

- de faire venir prioritairement les acheteurs d'un nouveau logement et les propriétaires occupants « jeunes retraités», via des contenus adaptés et répondant à leurs problématiques ;

- de leur proposer des livres blancs afin de les sensibiliser à la rénovation performante ;

- et grâce à l'envoi de mails personnalisés et adaptés, les faire avancer dans le parcours de décision ;

- faciliter le travail des conseillers grâce à l'envoi automatique de mails d'information.

L'objectif final de cette stratégie est d'informer les cibles, de l'intérêt de rénover BBC. **En 2020, plus de 2 000 formulaires ont été remplis,** que ce soit des formulaires de contact, de téléchargement de livres blancs ou de brochures du service. Cette stratégie va être amplifiée en 2021 avec la création de contenus pour les copropriétaires et les propriétaires bailleurs.

CONTRIBUER AU PERFECTIONNEMENT DES PROFESSIONNELS DU LOGEMENT

L'ALEC42 informe, conseille et accompagne les bailleurs sociaux, les promoteurs, les gestionnaires de biens et syndics, les professionnels du bâtiment et les travailleurs sociaux sur les enjeux, les techniques et les méthodes efficaces afin de maîtriser l'énergie et utiliser les énergies renouvelables.

SYNDICS ET COPROPRIÉTÉS

L'ALEC42 accompagne les copropriétés privées dans leurs démarches de réalisation d'études thermiques, de réhabilitations thermiques ou d'économies d'énergie. L'agence mène des actions de sensibilisation aussi bien auprès des administrateurs de biens, des syndics d'immeubles qu'auprès des copropriétaires.

En 2020, les conseillers ont répondu à plus de 1 370 demandes d'information de la part de syndics et de copropriétaires. Ils ont réalisé une trentaine de thermographies de façades.

900
COPROPRIÉTÉS INSCRITES
sur CoachCopro ©, le dispositif pour accompagner la rénovation énergétique des copropriétés dans la Loire.

1 370
DEMANDES D'INFORMATIONS
de syndics et de copropriétaires auprès des conseillers énergie

30
THERMO-GRAPHIES
de façades réalisées dans le cadre de l'opération Thermo-copro.

BAILLEURS SOCIAUX

L'ALEC42 accompagne les bailleurs sociaux dans leurs projets de construction et de rénovation dans une démarche de performance énergétique et de qualité environnementale.

L'ALEC42 apporte son appui lors d'audits énergétique, réalise des synthèses énergie, mène des actions de sensibilisation et d'expertise auprès des chargés d'opérations, réalise des thermographies et accompagne les bailleurs dans l'analyse d'éventuels dysfonctionnements.

EPA SAINT-ETIENNE

L'ALEC42 accompagne l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne sur la performance énergétique des bâtiments. Elle assure la veille et informe l'EPASE sur les évolutions réglementaires, les innovations énergétiques pertinentes et sur les outils financiers mobilisables. Elle apporte également son expertise sur le volet énergétique dans le cadre de l'OPAH-RU Jacquard, EDEN et Chappe-Ferdinand.

L'agence travaille avec l'EPASE pour inciter les copropriétés situées sur ces quartiers à réaliser des travaux d'économies d'énergie lors d'une réflexion globale d'amélioration de l'habitat (isolation, ventilation, chauffage...).

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

L'ALEC42 a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la mise en place d'un service d'accompagnement des établissements médico-sociaux sur la thématique énergie-climat. Une nouvelle dynamique a pu être enclenchée en 2020 sur ce sujet avec l'appui du Pôle Vie Sociale du Conseil Départemental. Des premiers contacts et accompagnements ont donc pu avoir lieu notamment auprès des EHPADs.

Dans la continuité des actions entreprises et accompagnées par l'ALEC42 depuis 2017, 2020 a permis de répondre à de nouvelles demandes : École d'ostéopathie, cabinets médicaux, infirmiers, maisons de santé, EHPADs, création de résidences pour personnes âgées, centre d'accueil pour enfants en difficultés.

VISITES DE L'ÉCOCONSTRUCTION©

L'ALEC42, FIBOIS42, la Fédération Française du Bâtiment, la Direction Départementale des Territoires de la Loire et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat réunissent, régulièrement, les acteurs du bâtiment. L'objectif est de promouvoir la construction ou la rénovation performante.

En 2020, deux visites ont été organisées :

- visite des bâtiments du Centre Départemental d'Aide par le Travail de Saint-Priest-en-Jarez ;
- visite de logements sociaux passifs «La Madeleine» à Montbrison.

VILLE ET AMÉNAGEMENT DURABLE

L'ALEC42 est depuis plusieurs années adhérent à VAD. Elle participe à plusieurs groupes de travail regroupant les professionnels de la Région du bâtiment et de l'urbanisme actifs sur le sujet de l'énergie et de l'environnement.

En juin 2020, l'ALEC42 est intervenu à un webinaire «Innovation & Bâtiment».

FORMATIONS

L'ALEC42 intervient sur le **Mastère spécialisé en «Efficacité énergétique dans la rénovation du bâtiment»**. Cette formation est portée par l'École des Mines de Saint-Étienne, l'ENISE et l'ENTPE.

L'agence poursuit ses interventions dans le cursus de formation de **l'IRUP « Chargé de Projet maîtrise de l'énergie et écoconstruction».**

Elle est également partenaire du **Campus des Métiers** et des qualifications de la Loire « Design et Habitat ».

EHPAD de Saint-Just-en-Chevalet

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ALEC42 travaille avec l'ANAH et tous les territoires engagés dans la lutte contre la précarité énergétique. Elle intervient sur de nombreuses opérations :

Le dispositif DUEL (Diagnostic pour un Usage Econome du Logement) est une action financée par EDF.

L'objectif est de réaliser une centaine de visites au domicile de personnes en situation de précarité énergétique afin de les sensibiliser aux éco-gestes et les aider à limiter leurs factures énergétiques en leur fournissant du petit matériel.

Cette opération est menée en lien avec FACE Loire

Unicité anime un réseau de service civique dont la mission est d'accompagner les occupants de deux quartiers aux usages économes du logement : ce sont les « Médiaterres ».

L'ALEC42 accompagne ces 10 services civiques dans leurs missions à travers notamment une formation sur le développement durable et les éco-gestes.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

EDEL est une opération mise en place par la CCI et les collectivités de la Loire via leur Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Elle s'inscrit pleinement dans les stratégies de Transition énergétique des territoires. EDEL accompagne les entreprises dans leurs démarches de performance énergétique (économies d'énergie, énergies renouvelables et de récupération).

EN 2020, L'OPÉRATION EDEL

En 2020, EDEL a accompagné **160 entreprises** de toutes tailles, de tous secteurs d'activité, et sur tout le territoire. **87% d'entre elles sont des PME.** Leurs factures énergétiques s'échelonnent entre quelques milliers et quelques millions d'euros par an (20% des entreprises ont une facture supérieure à 100k€/an). EDEL aide les entreprises à identifier et à prioriser des pistes d'économie concrètes et rentables, par exemple via :

- **Visite énergie** : état des lieux précis des consommations d'énergie, des coûts et des pistes d'économies possibles ;
- **Mise en relation** avec des bureaux d'études indépendants et des prestataires locaux ;
- **Accompagnement sur des dossiers d'aides financières.**

160
ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

18
VISITES ÉNERGIE

29
MISES EN RELATION

88
AIDES FINANCIÈRES

LES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES EN 2020

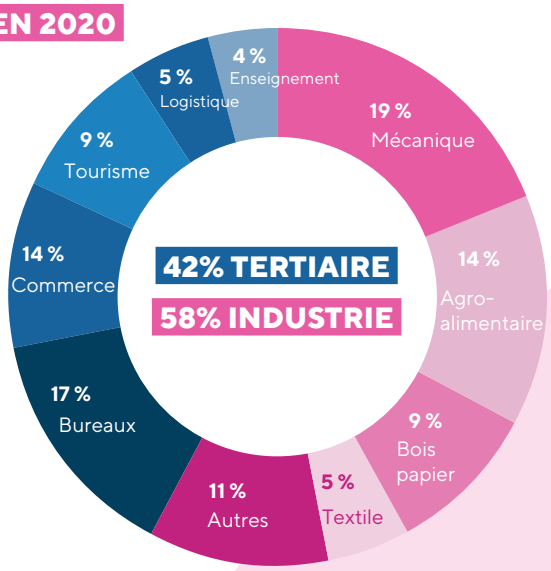

3 FAITS MARQUANTS EN 2020

La crise sanitaire a eu un impact sur les sollicitations des entreprises. Dans un premier temps, elles ont baissé, mais rapidement, avec l'aide du plan de relance du gouvernement, de nombreuses entreprises ont relancé de beaux projets d'investissement dans les outils de production, les utilités ou le bâtiment.

Renforcement de l'équipe EDEL42

Un conseiller a intégré l'équipe fin 2019, avec une forte expertise photovoltaïque correspondant à une demande croissante des entreprises. **53 projets photovoltaïques ont été accompagnés en 2020.**

Avec le dispositif Eco-Energie Tertiaire, entré en vigueur fin 2019 et la mise en place de nouvelles aides financières, les projets dans le tertiaire ont fortement augmenté et ont nécessité le renfort de deux conseillers supplémentaires de l'ALEC42. **83 entreprises ont été accompagnées sur des thématiques bâtiment et chauffage.**

APPROCHE PARTENARIALE ET COLLECTIVE

EDEL travaille avec les services Développement Durable et Développement Economique des collectivités, les clubs d'entreprises, fédérations professionnelles et les CCIs, pour construire et mettre en œuvre des actions favorisant la transition énergétique dans leurs entreprises.

INVESTISSEZ MALIN

Pour encourager les TPE et PME à réaliser des travaux de performance énergétique, Roannais Agglomération a mis en place une aide financière à hauteur de 20% des investissements.

De mars 2017 à décembre 2020, 54 entreprises ont bénéficié de l'accompagnement d'EDEL et de 367 800€ de subventions, ce qui a généré 2.2 M€ de travaux réalisés par des artisans locaux et 2,3 GWh économisés par an.

17
ÉVÉNEMENTS COLLECTIFS
sur les actualités de l'énergie en entreprise ayant réuni 287 entreprises de la Loire

9
WEBINAIRES RÉGIONAUX
organisés avec le réseau des CCIs (109 entreprises ligériennes participantes)

7
ATELIERS
124 entreprises participantes

1
CHALLENGE MOBILITÉ
54 entreprises participantes

L'ACTION D'EDEL A GÉNÉRÉ EN 2020

8,8 GWH
PAR AN D'ÉCONOMIES
À FAIBLE TEMPS DE RETOUR DANS LES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

660 000 €
D'ÉCONOMIES PAR AN
DANS LES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

SOIT L'ÉQUIVALENT
DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE
DE 1 750 MÉNAGES OU
LA PRODUCTION
DE 48 000 M² DE PV OU
1 300 T DE CO_2 ÉVITÉS/AN

TRANSPORTS DURABLES ET NOUVELLES MOBILITÉS

L'ALEC 42 informe, conseille et accompagne les collectivités, entreprises, bailleurs sociaux, professionnels de l'insertion et particuliers sur les enjeux et les solutions efficaces afin de maîtriser la consommation d'énergie des transports. Les actions menées : information multimodale, appui au développement de services de transport alternatifs à la voiture individuelle et conseil en mobilité.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ

Le Challenge Mobilité propose chaque année aux établissements d'organiser, le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. C'est un outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations. Chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail.

L'ALEC42 est le relai dans la Loire de cette action portée par la Région. Prévu le 6 juin 2020, le challenge a dû être reporté au 22 septembre à cause de la crise sanitaire.

121 structures se sont inscrites en 2020 dont une vingtaine pour la première fois. 28 876 kilomètres ont été réalisés en mode alternatif.

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

L'ALEC42 accompagne les territoires dans l'animation et la sensibilisation du grand public sur les questions de mobilité.

Les actions de sensibilisation ont été fortement impactées par la crise sanitaire et les différents confinements.

En 2020, une exposition a été présentée à la Maison des Projets de Saint-Étienne de janvier à décembre.

L'ALEC42 a participé à la rédaction du «guide du cycliste» à Sorbiers.

CONSEIL EN MOBILITÉ

PLAN DE MOBILITÉ ÉTABLISSEMENTS

L'ALEC42 conseille et accompagne des entreprises et des administrations désireuses de mettre en œuvre une démarche plus éco-mobile au sein de leur établissement à travers la mise en œuvre d'un plan de mobilité. Les chargées de mission mobilité réalisent un diagnostic mobilité, une analyse d'accessibilité du site et définissent un plan d'action. Elles interviennent également pour présenter le plan à l'ensemble du personnel et appuyer les structures dans l'animation de ce plan.

7 entreprises et 17 structures publiques ont été accompagnées en 2020.

STRATÉGIE DE TERRITOIRE & MOBILITÉ

L'ALEC42 accompagne les collectivités de la Loire qui souhaitent développer des offres de mobilité sur leur territoire.

En 2020, l'ALEC42 a travaillé avec les Communautés de communes du Pilat Rhodanien et des Monts du Pilat sur l'animation du Challenge Mobilité régional avec la création d'une exposition «témoignages».

Une rencontre avec les techniciens de la Communauté de communes de Forez-Est s'est tenue le 24 février sur les conséquences de la loi LOM.

L'ALEC42 a accompagné le Département et la Communauté de communes de Charlieu-Belmont dans le projet d'expérimentation «TIL & Vélo».

Elle est aux côtés des élus de la ville de Sorbiers dans le cadre du plan vélo mis en place en 2018. Ce projet vise à informer, sensibiliser les automobilistes, les commerçants, les entreprises, les écoles, potentiellement concernés par la démarche, afin de faciliter leur participation. L'ALEC42 est présente aux différents COPIL.

30 000
PERSONNES SENSIBILISÉES

lors des animations mobilité sur tout le territoire de la Loire et par un support de communication en 2020

ÉTABLISSEMENTS ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE DE PLAN DE MOBILITÉ

37
STRUCTURES PUBLIQUES
accompagnées depuis 2017

41
ENTREPRISES
accompagnées depuis 2014

CHALLENGE MOBILITÉ RÉGIONAL

121
ÉTABLISSEMENTS INSCRITS
en 2020

28 876 Kms
RÉALISÉS
en mode alternatif à la voiture individuelle

1 683
PARTICIPANTS

INFORMATION ET SENSIBILISATION DES ÉLUS SUR LA LOI LOM

La loi d'Orientation des Mobilités (LOM), publiée le 26 décembre 2019 a pour ambition de développer des alternatives à la voiture et de décarboner les mobilités. Elle invite les Autorités Organisatrices de Mobilité (AOM) à renforcer et organiser de nouveaux services comme l'autopartage, le covoiturage ou le transport à la demande. Ainsi, elle permet aux collectivités d'expérimenter des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle dans les territoires.

Dans le cadre de sa mission d'information, l'ALEC42 a organisé avec le Parc naturel régional du Pilat, deux webinaires à destination des collectivités en territoire peu dense sur la question de la compétence mobilité et des services associés.

Un premier webinaire a été organisé le 16 décembre 2020 sur les questions de stratégie, mobilité active et solidaire. Une deuxième session a été proposée le 17 décembre 2020 sur l'autopartage Pilat et voiture partagée.

A cette occasion, un livret de retour d'expériences sur les actions mobilités en milieu rural et périurbain mises en place par des Communautés de communes a été édité par l'ALEC42. Il est disponible sur demande.

RAPPORT FINANCIER

PRODUITS ET CHARGES

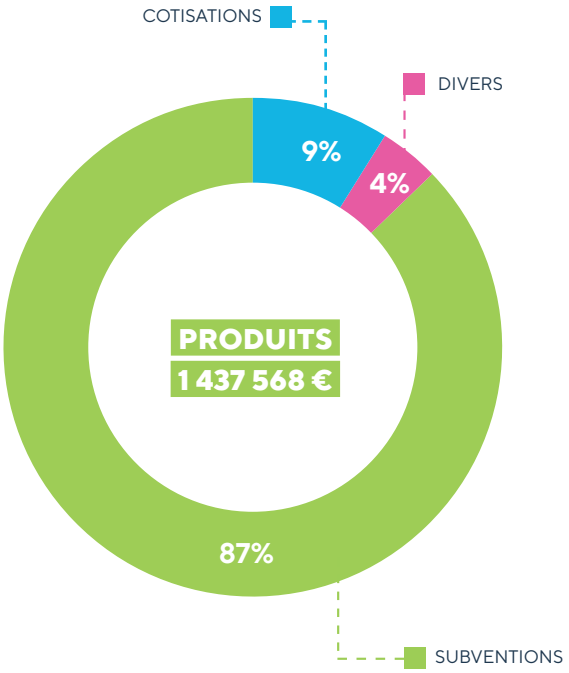

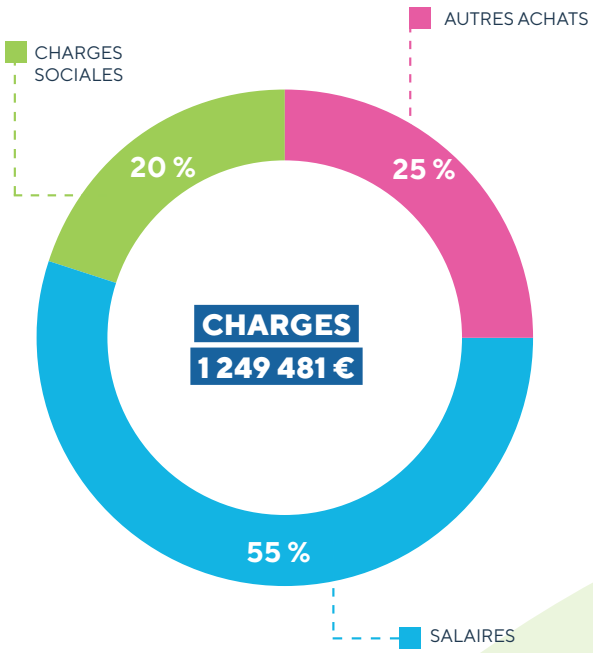

FINANCEMENTS

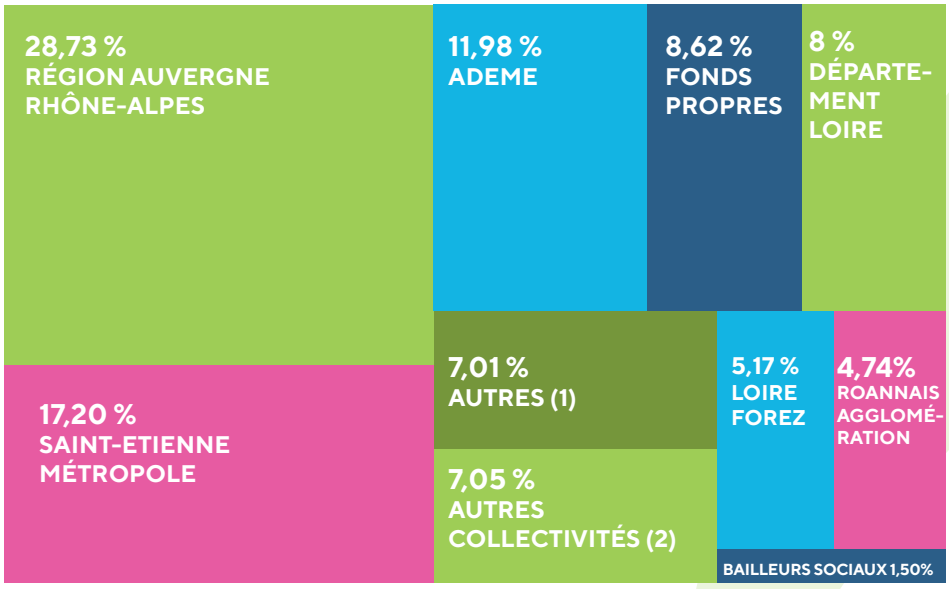

AUTRES (1)

EDF : 1,34%
CCI : 0,67%
EPASE : 0,94%
PRESTATIONS : 4,06%

AUTRES COLLECTIVITÉS

CC FOREZ EST **2,99%**
CC VALS D'AIX ET ISABLE **0,05%**
CC PAYS D'URFÉ **0,25%**
CC CHARLIEU BELMONT **1,11%**
CC DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHÔNE **0,65%**
CC DES MONTS DU PILAT **0,72%**
CC DU PILAT RHÔDANIEN **0,79%**
MONTS DU LYONNAIS **0,22%**
COMMUNES **0,27%**

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Jean-Pierre BERGER
Saint-Etienne Métropole

TRÉSORIER

Jérémie LACROIX
Département de la Loire

SECRÉTAIRE

Pierre SIMONE
SIEL

AUTRES MEMBRES

Béatrice BRASSET
GRDF

Jean-Paul BLANC
EDF

VICE-PRÉSIDENTS

Clotilde ROBIN
Département de la Loire

Charles ZILLIOX
CDC Pilat Rhodanien

Guy LAFORIE
Loire Habitat

Marc JANDOT
Saint-Étienne Métropole

Nicolas CHARGUEROS
Roannais Agglomération

Marie-Gabrielle PFISTER
Loire Forez Agglomération

Corinne BESSON-FAYOLLE
Département de la Loire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Collectivités territoriales
- Agences de l'énergie
- Associations de consommateurs, entreprises, gestionnaires de logements et d'établissements de santé
- Transport
- Prestataires de l'énergie
- Organismes d'enseignement
- Organismes financiers

7
collèges

21
salariés

L'ÉQUIPE

DIRECTION

Richard GONNET

ASSISTANCE

Enza BRUNO

APPROCHES TERRITORIALES ÉNERGIE CLIMAT

Suzanne BRAKEL

INFORMATION, COMMUNICATION

Marjorie FARCE

CONSEIL INFO ÉNERGIE/ RÉNOV'ACTIONS42

Jean-Marc BAZIN
Mylène BERNARD
Yoann CROS
Christophe DJEGHMOUM
Lauriane GUILLOT
Joséphine LARROQUE
Gwenael LECLERE
Francis OBESE-JECTY
Florian PROUST

EXPERTISE HABITAT PRIVÉ, PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT, BAILLEURS, COPROPRIÉTÉS

Philippe AUDUREAU
Vincent BAROU
Fabien GOUTAGNEUX
Nicolas PICHOT

CONSEIL ÉNERGIE EN ENTREPRISES/ EDEL

Johanne GROS
Rémi PERRIN

CONSEIL EN MOBILITÉ

Rachel VORON
Caroline VUAILLAT

ALEC42

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

9 rue Émile Combes
42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 42 65 10
www.alec42.org

FLAME

Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat

UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE POUR UN RÉSEAU NATIONAL

Les agences de l'énergie et du climat sont soutenues par l'Europe et l'ADEME et sont réunies, en France, au sein de la Fédération FLAME.

- **Plus de 450 agences en Europe**
- **Près de 40 agences en France**

flame
Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du climat

LE SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LA LOIRE

INFO→ ÉNERGIE LOIRE

Rénov'actions 42

coach copro

edel
Énergie Durable dans les Entreprises de la Loire

L'ALEC42, L'OUTIL MUTUALISÉ ET PILOTÉ PAR TOUTES LES COLLECTIVITÉS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Loire Le Département

territoire d'énergie Loire - Siel

SÉM Saint-Étienne la métropole

Loire Forez Agglo

roannais Agglomération

Charlieu-Belmont Communauté

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Forez-Est communauté de communes

CoPLER

Communauté de Communes du Pays d'Urfé

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

Vals d'Aix et Isable

Monts du Lyonnais Communauté de Communes

Création : Aïtao - Impression : Sud Offset - 2021